

Jardins collectifs en ville : nature spontanée, nature maîtrisée

En ce début de XXI^e siècle, la nature en ville suscite une attention croissante dans la communauté scientifique. L'inexorable extension des surfaces urbanisées invite en particulier à s'intéresser au rôle que peuvent jouer les villes dans la conservation de la diversité biologique.



La gestion des jardins collectifs, l'acceptation de la flore spontanée : des thèmes qui ont fait l'objet d'une journée d'étude organisée dans le cadre du Pôle alimentation de l'Université de Tours le 11 Juin 2018.

À l'échelle globale, l'urbanisation participe fortement à l'érosion et l'homogénéisation de la biodiversité. La part de la population urbaine augmente, et, par conséquent, les attentes sociétales sur les espaces de nature en ville s'accroissent. Ainsi, l'importance de ces lieux pour les usages récréatifs, mais aussi pour la santé et le bien-être des citoyens s'affirme davantage. Dans le cadre de politiques de densification du bâti, ces attentes se heurtent néanmoins à des pressions foncières.

L'intérêt social, mais aussi environnemental des espaces de nature en ville est malgré tout de plus en plus admis. On commence notamment à penser les espaces verts comme des lieux d'éducation à l'environnement. Toutefois, dans la majorité des espaces verts publics, les citoyens n'ont que peu de prise sur la gestion de la nature. Un rôle plus actif vis-à-vis de la nature en ville est présent dans le jardinage urbain, à travers l'aménagement de l'espace et les pratiques culturelles mises en œuvre. Parmi les jardins urbains, les jardins collectifs ont la particularité d'offrir une opportunité d'imitation et de transmissions de savoirs entre jardiniers. En outre, ces espaces, généralement installés sur des surfaces communales, sont le plus souvent gérés par le biais d'associations : ce sont donc des lieux privilégiés pour sensibiliser leurs usagers à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

DES FONCTIONS ET DES ENJEUX EN ÉVOLUTION

Les jardins collectifs, ou jardins associatifs, réunissent une multitude de formes de jardinage urbain non individuel, depuis les jardins familiaux, héritiers des jardins ouvriers, aux jardins partagés. À l'origine liés au paternalisme industriel et à l'urbanisme culturaliste, et représentant alors un amortisseur des conflits de la ville industrielle, ils ont connu des variantes successives depuis le début du 20^e siècle et font l'objet d'un renouveau depuis les années 1990 dans plusieurs pays, dont la France. Leur existence est en relation avec les pratiques populaires du jardinage, qui ont évolué depuis le 19^e siècle, en lien avec les changements sociologiques des jardiniers et les mutations urbaines.

Pour leurs initiateurs, ils avaient des fonctions morales, voire moralisatrices, avec comme objectif explicite d'éloigner les ouvriers du cabaret et du mouvement ouvrier naissant. Pour les jardiniers, ils avaient avant tout des fonctions alimentaires et économiques. Depuis leur récente revalorisation, ces fonctions se sont diversifiées : il s'agit moins d'auto-suffisance alimentaire que de diversification et de qualité alimentaire, malgré des analyses récentes montrant une qualité des sols des jardins collectifs parfois inadaptée à la production alimentaire. Des enjeux de bien-être (activités physiques de plein air, proximité avec la nature) et de sociabilisation apparaissent. Pour les collectivités locales les jardins collectifs peuvent représenter une modalité peu onéreuse d'entretenir



Localisation typique des jardins collectifs le long de voies de communication.

les délaissés urbains et de gérer temporairement des réserves foncières et des espaces potentiellement urbanisables. L'intérêt pour l'éducation à l'environnement et la conservation de la biodiversité urbaine s'est récemment ajouté à ces enjeux. Plusieurs études récentes démontrent ainsi l'intérêt de ces espaces pour l'agrobiodiversité* et leur potentiel pour la biodiversité urbaine. En effet, une partie des jardins collectifs est localisée sur des délaissés urbains non constructibles (emprises routières et ferroviaires, zones fluviales inondables) et constitue un ensemble de corridors biologiques potentiels. Cependant, ce potentiel dépend étroitement des pratiques horticoles mises en œuvre.

" ... la végétation spontanée dans les espaces interstitiels... est mal acceptée... "

COMMENT JARDINENT LES JARDINIERS ?

Ces pratiques sont tributaires de la fonction de ces jardins, mais aussi des dispositions réglementaires. En effet, la loi Labbé, qui entrera en vigueur en janvier prochain, interdit l'utilisation des pesticides de synthèse dans les zones non agricoles, en particulier pour le jardinage amateur. Les recherches de CITERES se déroulent dans le contexte de l'application de cette loi, et portent plus précisément sur les jardins familiaux représentant la majorité des surfaces de jardins collectifs. Le laboratoire s'appuie sur deux cas d'études : les agglomérations de Tours et d'Orléans. Ces deux sites de la région Centre-Val de Loire ont une longue tradition du jardinage collectif, puisque leurs premiers jardins ouvriers ont vu le jour à la fin du 19^e siècle. Les jardins familiaux cartographiés par photo-interprétation et leurs gestionnaires identifiés, une première étape des travaux a permis d'interroger les gestionnaires (associations et communes), avant une phase d'enquête auprès des jardiniers eux-mêmes.

LA BIODIVERSITÉ DANS LES JARDINS FAMILIAUX, UNE PLACE AMBIGÛE

Ces entretiens ont montré que la plupart des gestionnaires orientent les jardiniers vers des pratiques respectueuses de l'environnement, en particulier l'abandon des pesticides de synthèse. Mais ils acceptent difficilement la végétation spontanée. La place de la biodiversité pour les gestionnaires est ambiguë : d'un côté, des actions sont souvent engagées pour favoriser les insectes et les oiseaux, auxiliaires de culture (nichoirs, hôtels à insectes, etc.). Mais d'un autre côté, la végétation spontanée dans les espaces interstitiels (les allées) est mal acceptée

alors qu'elle pourrait y tenir lieu de refuge pour la faune auxiliaire. Ce positionnement semble en partie lié à la fonction des jardins : ils sont considérés avant tout comme des espaces de production de légumes. Or, « l'herbe » est perçue comme antinomique à la fonction de production. Elle est donc souvent sujette à l'hostilité. Il est possible que le jardinage familial français s'oriente vers le loisir qui privilégie le bien-être et le cadre naturel, comme c'est le cas dans certains pays d'Europe centrale. Dans ces pays, où se sont développés les premiers jardins familiaux, la culture de légumes n'est aujourd'hui pas toujours obligatoire et, depuis une dizaine d'années, les surfaces à usage récréatif sont de plus en plus importantes.

Néanmoins, une telle évolution de la fonction des jardins familiaux français n'aboutirait pas nécessairement à l'acceptation de la flore spontanée dans ces espaces. En effet, le facteur esthétique semble prépondérant dans le traitement que les jardiniers réservent aux « mauvaises herbes » : ainsi, les jardins enherbés sont souvent qualifiés de « sales ». Une gestion des jardins collectifs plus favorable à la biodiversité ne pourra donc voir le jour sans une remise en question du « beau jardin » comme un espace où la nature est totalement choisie, maîtrisée, modelée.

ALTHERCOL : les pratiques alternatives aux herbicides dans les jardins collectifs en ville, 2017-2020 porte sur les pratiques horticoles dans les jardins collectifs et leurs déterminants. Il est financé par l'Agence Française pour la Biodiversité dans le cadre de l'appel à Projets Recherche et Innovation ECOPHYTO2-JEVI 2016 intitulé « *Mise au point de solutions alternatives aux produits phytopharmaceutiques dans les jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI) – Accompagnement du passage au zéro pesticide sur certains espaces des JEVI* », dont ALTHERCOL est l'un des lauréats. Le plan Ecophyto II (Ministère de l'Agriculture) vise à réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires ; un de ses volets s'attache à aider les gestionnaires d'espaces verts en ville et les jardiniers à se passer de ces produits. Dans ALTHERCOL, CITERES est en partenariat avec France Nature Environnement Centre-Val de Loire (Orléans), la Fédération Régionale des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement, qui est la structure animatrice du plan Ecophyto dans les JEVI pour la région Centre-Val de Loire.

Francesca DI PIETRO < CITERES
dipietro@univ-tours.fr

Marion POIRÉ < CITERES
marion.poire@univ-tours.fr

<http://citeres.univ-tours.fr/>

* c'est-à-dire la diversité des végétaux cultivés